



La lettre d'information

EDITION DE JANVIER 2018

L'édito de Sandra:

Voilà un an que la lettre d'information a fait son retour. Vous avez pu la découvrir tous les mois. Etant faite et distribuée par les élus, la date de parution n'est pas régulière mais fidèle mensuellement.

Toutefois, certains préféreraient peut être la version « digitale » publiée sur le site et ne souhaitent donc pas forcément la version papier. Pour ceux qui sont dans ce cas, merci de simplement apposer une étiquette sur votre boîte aux lettres, indiquant que vous préférez la version numérique à la version papier, les élus ne vous la distribueront plus.

Et comme le veut la tradition, l'ensemble du conseil municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année à vous ainsi qu'à ceux qui vous sont chers et surtout bonheur et santé !!

A la Une

Parution du Guide du Sénouillacois

*Nous vous l'avons annoncé dans le bulletin, le voici distribué avec
la lettre d'info de ce mois-ci*

*Un petit guide qu'on a essayé de faire le plus complet possible
mais qui reste bien sûr évolutif*

Il sera disponible en mairie tout au long de l'année.

Actu du mois :

- > La rentrée scolaire a eu lieu le lundi 8 janvier ;
- > Des élus et des membres extérieurs du CCAS distribuent les colis de bonne année aux personnes seules de plus de 75 ans ou vivant en couple de plus de 80 ans ;
- > Les Ets RECH sont ouverts le samedi matin de 9h à 12h en plus des lundis et jeudis de 10h à 12h pour vous vendre des légumes de saisons issus d'agriculture raisonnée. Renseignements au 05.63.57.03.07 ou par mail : mathilde.rech@live.fr.

Bon à Savoir :

Petit rappel sécurité aux parents d'élèves

La rue des pavillons est en sens interdit sauf pour les riverains et les services publics ainsi que pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite afin qu'elles puissent accéder à l'emplacement réservé à cet effet pour la mairie et la salle des fêtes.

Il n'est en aucun cas noté: « sauf aux parents d'élèves pour récupérer leurs enfants!!!! »

Un peu de civisme s'il vous plaît, la municipalité a investi dans un passage pour vous permettre de vous garer à proximité, accéder à l'école et à l'ALAE afin de récupérer vos enfants.

Il serait dommage de ne pas l'utiliser et même si il pleut, munissez-vous d'un parapluie, il vous en coûtera bien moins puisque circuler dans une voie en sens interdit entraîne une perte de 4 points sur votre permis et une amende de 135€ et cela sans compter sur la sécurité de nos enfants!!

A vos bonnes résolutions en cette nouvelle année!!



Récupération d'information et photos

A l'occasion du centenaire de la guerre 14/18, nous souhaiterions organiser une exposition. Merci à tous ceux susceptibles de partager le projet et/ou ayant des photos, documents ou autre sur le sujet, de prendre contact avec la mairie (mairieenouillac@wanadoo.fr / 05 63 41 71 98).

Le futur pain du boulanger

Pour le plaisir de nos papilles, Patrick OURTAL nous proposera, entre autre :

- Le pavé Sénouillacois fait à base de farine d'épeautre avec son levain et une farine écrasée à la meule de pierre ;
- La briquette Sénouillacoise vendue avec une bouteille de Cidre...

Pour découvrir tous ces bons pains et savoir plus, rendez-vous en février

- du mardi au samedi de 7h 30 à 13h et de 16h à 19h30
- le dimanche de 7h30 à 13h.

Point sur les chantiers et dossiers en cours

Aménagement centre bourg

Le premier dossier de demande de subvention pour la DETR sera déposé avant le 31 janvier. L'avant-projet présenté lors de la cérémonie des vœux et dans le bulletin municipal est à l'intérieur de cette demande.

Nous avons également revu le commercial de la société KASO (stade multi sport et terrain de jeux pour enfants) avec lequel il a été envisagé d'organiser une réunion afin de présenter cette partie-là aux jeunes du village et les impliquer dans le projet.

Assainissement

La nouvelle station vient de recevoir ses roseaux plantés tous les 50 cm. Les bétons de cuvelage ainsi que les peintures époxy sont en cours de réalisation. Les températures actuelles ne favorisent pas ce genre de travail.

Les tests d'étanchéité vont être effectués ainsi que le test des pompes de relevage.

Nous pensons qu'elle sera opérationnelle début février.

Il ne restera plus qu'à sécuriser les lieux avec la mise en place d'une clôture périphérique avec un grand portail d'entrée.

Boulangerie et espace santé

Le chantier est en bonne voie : le carrelage est placé, l'électricité et la plomberie sont en cours et le doublage des murs se fera dernière semaine de janvier.

La mise en place du four de la boulangerie et du petit matériel est aussi prévue dernière semaine de janvier, ainsi que les premiers coups de pinceaux.

Le nettoyage de la façade puis son crépissage ainsi que l'installation de la casquette extérieure sont prévus première et deuxième semaines de février.

Nous espérons tous que le planning des travaux sera respecté.



Du côté du conseil municipal

Vous trouverez ci-dessous la liste des sujets abordés lors du dernier conseil qui a eu lieu le 12 Décembre 2017.

Vous pouvez retrouver le compte rendu détaillé sur le site de la mairie www.senouillac.fr ou directement en mairie.

Attention : Le compte rendu du conseil municipal ne devient officiel qu'après validation du conseil qui suit, toutes analyses ou interprétation fallacieuse reste de la responsabilité de son auteur.

- Rectification de la délibération n°1 du dernier conseil et annulation de celle sur la dénonciation de la convention entretien éclairage public avec la Sté Escaffit.
- Délibérations :
 - Renouvellement de la convention de gestion de la compétence scolaire et périscolaire avec l'agglomération ;
 - Nouveau système indemnitaire pour les agents municipaux : le RIFSEEP comprenant l'IFSE (indemnité fixe) et le CIA (facultatif et variable) ;
 - Avis (pas une délibération) sur la séparation du budget assainissement du budget communal en vue d'un éventuel transfert de la compétence assainissement : séparation repoussée au 1 janvier 2019 ;
 - Convention à l'instruction des actes et autorisations d'urbanisme entre la commune et l'Agglo par le service instructeur communautaire ;
 - Présentation des décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations ;
 - Réintégration des travaux voirie 2015 et travaux en régie effectués.
- Comptes rendus de réunions, des différentes commissions et sujets divers :
 - L'aménagement du centre bourg : relance du groupe de travail et accord pour préparer les dossiers de demande de subventions ;
 - Problème d'éclairage public ;
 - Réhabilitation du lavoir de Mauriac ;
 - Le bassin de rétention des Lizes ;
 - Rallye « cœur des Vignobles » le 24 et 25 février 2018 ;
 - Distribution des colis du CCAS ;
 - Point sur les travaux du cimetière, de la station d'assainissement et de la boulangerie/espace santé ;
 - Agglo : beaucoup de réunions.

Dernier conseil : Mardi 9 Janvier (compte rendu à suivre sur la lettre de février)

Prochain conseil municipal : Mercredi 7 Février à 20h 30.

Les petites infos sympas

Le Dicton : Janvier est un temps de repos, le froid et la pluie empêchant les travaux.

L'astuce : Vous vous demandez s'il y a 30 ou 31 jours dans un mois ? Voici le p'tit truc à connaître pour le savoir facilement et tout de suite :

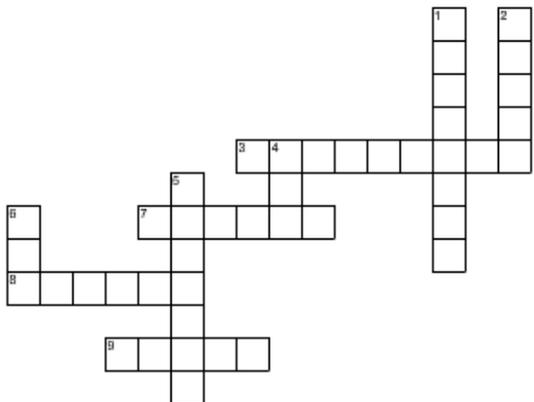
Il vous suffit d'utiliser les phalanges et les espaces entre elles pour calculer le nombre de jours que contient le mois. Les mois qui tombent sur vos phalanges ont 31 jours. Les mois qui tombent sur les espaces ont 30 jours (ou 28 pour le mois de février). Cette astuce fonctionne pour tous les mois de l'année !!! Notez que la nature est bien faite car on commence toujours sur une phalange, donnant à juillet et août 31 jours tous les deux (mais c'est une autre histoire).

La date du mois : dimanche 21 janvier, la journée internationale du « Hug ». Quel mois n'a pas sa journée mondiale attirée ? Si certaines ont quelques relents commerciaux (le 19, journée internationale du pop-corn), d'autres malheureusement moins agréables (le 28 pour les lépreux), il y a quelques journées plutôt sympas et gratuites, telle celle du câlin (« hug » donc en anglais). Des vertus sont données à ce tendre échange (l'idée de la journée naît aux USA vers les années 80 pour réduire la morosité d'après les fêtes), aussi faut-il en profiter ! Attention, le câlin demeure toutefois inconvenant si vous êtes grippé et vous ne le pratiquerez pas avec tout le monde (patron, cactus, tracteur en marche, ...).

Petit Jeu

Horizontalement : Sénouillacoise avec une bouteille de cidre / Elles se régaleront de vos déchets de table / Il est encore temps si elles ne sont pas trop fortes / Désormais, le Sénouillacois en a un.

Verticalement : Il est en bonne voie / On vous la souhaite bien bonne / Prendrez-vous celle des pavillons ? / Le prochain aura lieu le 7 février / Le 21 c'est son jour.





Les conseils pour votre extérieur de notre



paysagiste

Janvier au jardin est un mois où l'on réfléchit sur l'avenir de l'espace extérieur, où l'on trace des plans que l'on discute ensuite au coin du feu : qu'est-ce que l'on déplace, arrache, ou plante afin de mettre notre environnement en valeur ? Un jardin réfléchi où l'on se sent bien est très bénéfique pour le moral de l'année.

Donc laissons janvier se passer avant de se remettre au travail. Néanmoins, vous pouvez encore si les gelées ne sont pas trop fortes finir de planter les derniers arbres, arbustes et fruitiers mais aussi déplacer toutes plantations qui se sont mal comportées ou qui ne se plaisent pas à cet endroit.

Taillez les rosiers et arbres fruitiers puis faites une petite pulvérisation de bouillie bordelaise.

Plantez encore les rosiers à racines nues.

Vérifiez les tuteurs de vos jeunes plantations fruitières car le mauvais temps les a peut-être déstabilisés.

Au potager, commencez à préparer le terrain en amendant avec du fumier.

En attendant février et le renouveau végétatif, je vous souhaite mes meilleurs vœux 2018.

La Minute Environnementale



Vers une meilleure gestion des déchets.

Actuellement, la Communauté d'Agglomération a un coût de traitement des déchets résiduels qui reste faible avec une TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) de 15€ en 2017 mais qui s'accroîtrait vers une forte hausse d'ici 2025 (45€) comme le prévoit le ministère de la Transition Ecologique.

L'objectif est pour tous, d'abaisser au maximum nos ordures ménagères (poubelle grise). Pour limiter cette hausse, alors pourquoi ne pas y penser dès aujourd'hui en échangeant **nos déchets contre des œufs** comme le faisaient autrefois nos ancêtres en accueillant des poules chez soi ?

Une poule, c'est en moyenne 200 œufs par an et surtout 150 kg de déchets alimentaires en moins dans nos poubelles.

Grande, moyenne, petite d'ornement, il y a forcément une race qui vous attend. On peut être omnivore et avoir le « bec fin ». Riz, pâtes, légumes (cuits ou crus), fruits, viande, poisson, spaghettis, plats cuisinés, pain sec trempé, les restes de gâteaux secs et bien d'autres affolent les papilles de nos poules.



Vous allez me dire que selon les périodes, vous produisez plus de déchets que ce que vos poules ne peuvent en consommer et rien que la vision des reliefs de vos repas qui s'accumulent sur le sol vous déplaît. Pas de soucis ! Il suffit d'avoir à proximité un composteur et de leur faciliter l'accès. Le surplus se décomposera d'autant plus vite que vos poules seront sans cesse en train de gratter pour en extraire le meilleur. Résultat, plus besoin de trier, elles le feront à votre place. De plus, le terreau issu de ce compostage sera réutilisé soit au jardin, soit à la plantation de vos massifs.

Malgré tout, il faudra leur prévoir du grain (blé ou maïs) afin de compléter leur repas. Même si les poules sont réputées rustiques, il ne faut pas oublier un apport en eau à volonté et propre (eau de récupération de pluie ou surplus de vos pichets lors des repas). Mettez également à leur disposition du sable, des coquillages ou coquilles d'œufs finement broyés qui va les aider à digérer et leur apporter le calcium nécessaire à leur besoin mais également à la constitution des coquilles de vos œufs.

Après cette lecture je ressens encore votre crainte pour accueillir ces petits êtres chez vous. Vous allez me dire que vous avez du voisinage et qui dit poule, dit coq donc du bruit en perspective.

Et bien non, vous n'avez pas d'obligation d'avoir un coq pour avoir des œufs, la seule règle qui importe le plus est de ne jamais mettre une poule seule. Celles-ci sont des animaux grégaires et leur besoin de compagnie impose de disposer au minimum de deux poules.

Vous leur avez donné des déchets alimentaires, elles vous ont donné des œufs et des déjections qui vous permettront de fertiliser vos jardins et massifs.

Alors commençons à réduire nos déchets en joignant l'utile à l'agréable pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Il y a toujours quelque chose à faire à Sénoillac !

- Vendredi 5 janvier : Vœux du Maire et des élus ;
- Jeudi 18 janvier : Assemblée générale de l'association Génération mouvement, suivie d'un repas froid ;
- Jeudi 1 février : Loto, belote et goûter de 14h à 17h organisés par l'association Génération Mouvement ;
- Dimanche 11 février :
 - Messe à 10h30 à l'église St Pierre ;
 - Repas et animation avec l'association Génération Mouvement ;

Côté associations

- Le LUNDI : Zumba et Gym
- Le MARDI :
 - 1 point c'est tout à la cantine à 14h ;
 - Yoga à la salle des fêtes à 18h15 ;
 - Théâtre
- Le MERCREDI : Danse de salon
- Le JEUDI : Step
- Le VENDREDI :
 - Tarot : le 1^{ier}, 3^{ième} et éventuellement 5^{ième} du mois ;
 - Toc ou autre jeux de société le 2^{ième} et 4^{ième} vendredi du mois.

Info du comité Sénoillacois

- Le mercredi 14 mars : assemblée générale à la salle du conseil ;
- Le samedi 17 mars : Poule farcie ;
- Le dimanche 20 mai : Vide grenier ;
- Le 22, 23 et 24 juin : Fête du village précédée des aubades ;
- Le dimanche 1 septembre : Marché gourmand ;
- Le jeudi 17 novembre : Soirée Primeur.